

Révision : le 8 Octobre 2021

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À LA COVID-19/Spectacles et événements Centre de danse contemporaine (ODD)/SÉRIE DANSE 10

Veillez noter que le CDC favorise autant que possible l'écriture inclusive. Toutefois, dans certaines circonstances, le masculin est utilisé uniquement pour alléger la lecture.

Toute l'équipe du CDC-ODD est ravie de vous accueillir à nouveau dans l'ODD BOX!

Au Centre de danse contemporaine, nous savons qu'en raison de la pandémie de COVID-19, il est indispensable d'adopter des mesures spéciales pour réduire le risque de transmission d'infections par aérosol. La santé et le bien-être de notre clientèle, nos artistes, notre personnel et nos bénévoles sont notre priorité absolue.

Le respect des procédures décrites ci-dessous ne garantit pas un événement sans contagion, mais nous nous efforçons le plus possible de minimiser le risque d'infection.

Le Centre de danse contemporaine suivra attentivement les recommandations et les directives en vigueur émises par les instances de la santé publique d'Ottawa, de la province de l'Ontario et du gouvernement fédéral en ce qui concerne les rassemblements et les événements. Des ajustements aux procédures ci-dessous seront apportés au besoin. Ces directives respectent les protocoles mis à jour et publiés le 8 octobre 2021 par la Ville d'Ottawa dans le cadre du plan de réouverture du gouvernement de l'Ontario.

Les précautions élémentaires pour assurer la sécurité et la santé de la communauté restent les mêmes :

- Restez chez vous si vous vous sentez malade.
- Respectez les bulles personnelles et la règle de deux mètres de distanciation physique.
- Portez un masque lorsque vous entrez dans les salles de la Cour des arts/du CDC et lorsque vous vous déplacez dans les aires communes.
- Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon, ou utilisez une solution désinfectante pour les mains.

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LE PUBLIC

- **Les membres du public devront fournir une preuve papier de vaccination ainsi qu'une preuve d'identité. Vous pouvez télécharger votre reçu de vaccins ici :** <https://covid-19.ontario.ca/fr/covid-19-soutien-pour-la-prise-rendez-vous#re%C3%A7u-de-vaccins>
- Tous les billets doivent être achetés en ligne. Il est impossible de se procurer un billet en personne à la porte.
- Sur son site Web, le CDC met à jour ses protocoles et procédures les plus récents pour que tout le monde puisse les consulter.
- Au moment de l'achat du billet, vous recevrez par courriel des informations sur les protocoles et procédures mis en place par le CDC pour assurer la sécurité de l'ensemble

du public.

- Les informations fournies lors de l'achat du billet seront enregistrées et conservées uniquement à des fins de recherche de contacts. Si vous achetez un billet sans être la personne qui assiste au spectacle, vous devrez communiquer à la billetterie le nom et le numéro de téléphone de la personne qui assiste au spectacle.
- Si, à n'importe quel moment avant la représentation, un billet doit être échangé ou remboursé pour cause de maladie, veuillez contacter le CDC à info@odd-cdc.org.

ARRIVÉE AU THÉÂTRE (entrée au 2, avenue Daly)

- À l'intérieur de la Cour des arts, tout le monde doit porter un masque qui couvre le nez, la bouche et le menton.
- Le personnel et les membres du public auront accès à du désinfectant pour les mains à l'entrée. Des masques à usage unique seront également mis à la disposition des spectateurs.
- Le personnel de la billetterie peut questionner et tester le public afin de détecter des symptômes de la COVID-19. Il peut s'agir d'une prise de température avec un thermomètre sans contact.
- Les spectateurs sont priés de rester à leur place pendant toute la durée de la représentation. Il est interdit de quitter la salle puis d'y revenir.
- Le CDC se réserve le droit de refuser l'accès à un spectacle à toute personne présentant des symptômes.

HALL ET BAR

- Le bar est fermé à l'heure actuelle dans le hall du CDC.
- Le personnel sera présent dans la salle pour répondre aux questions du public et pour aider les spectateurs à trouver leur place dans le théâtre.
- Tous les membres du public doivent respecter la distanciation physique de deux mètres lorsqu'ils se trouvent dans les aires communes du CDC.
- Toutes les surfaces dans le hall et le théâtre qui sont fréquemment touchées seront désinfectées entre chaque représentation.

SALLES DE BAIN

- Les toilettes seront désinfectées régulièrement.

STUDIO-THÉÂTRE

- Le nombre de places assises est limité pour respecter une distance personnelle entre chaque personne.
- Les entrées et sorties du studio sont gérées par le personnel du CDC.
- En cas d'urgence, toutes les portes seront ouvertes et le public sera invité à se déplacer calmement vers une zone sécuritaire.
- Pour obtenir une ventilation et une circulation d'air optimales, le système CVC du théâtre fonctionnera au maximum de sa capacité pendant toute la durée de la représentation, peu importe le nombre de spectateurs.